

Département
HAUT-RHIN

COMMUNE DE BRUEBACH

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Arrondissement
MULHOUSE-SUD

SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2024

Nombre de
Conseillers élus

15

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 novembre
Le Conseil Municipal de la commune de Bruebach
étant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,
sous la présidence de Monsieur le Maire, Gilles SCHILLINGER

Conseillers en
fonction
14

Présents : M. Christophe SIX, Adjoint - Mme Corinne HAJOSI - Mme Brigitte OSTERTAG - M. Luc RIEFFEL - Mme Priscille BAKAJ - Mme Aurélie LHOMMÉ - M. Aurélien MEROT - M. Jean-Marc JUND

Conseillers
présents
9 + 2 procurations

Absents excusés et non représentés : M. Jean-Baptiste IDCZAK
M. Benoît RINGENBACH
Mme Brigitte ESTERMANN

Absents : /

A donné procuration : Mme Caroline MULLER à M. Christophe SIX
M. Daniel BING à M. Gilles SCHILLINGER

M. Luc RIEFFEL a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire

4. Travaux

4.1. Aménagement de sécurité - Mission de Maîtrise d'œuvre

Monsieur Christophe SIX, Adjoint, rappelle que la mise à jour de l'étude de sécurité a été confiée au Cabinet BEREST et que ce dernier a présenté ses conclusions aux conseillers le 15 octobre dernier. Il a été acté que des aménagements de sécurité seront réalisés, en priorité sur la RD21 aux carrefours des rues Principale/Milieu/Eglise et dans la rue de l'Eglise. Il donne connaissance à l'assemblée du Contrat de Mission de Maîtrise d'œuvre établi par le Cabinet BEREST concernant les créations d'aménagements de sécurité sur la RD21 au carrefour des rues Principale/Milieu/Eglise et dans la rue de l'Eglise.

La mission confiée au maître d'œuvre par le maître d'ouvrage se décompose en plusieurs phases : Etude d'avant-projet, étude de projet, assistance à la passation des contrats de travaux, visa, direction exécution des travaux, assistance aux opérations de réception, garantie de parfait achèvement.

La rémunération de la mission est fixée à la somme forfaitaire de 20 910,00 € H.T., le prix est révisable selon le coût validé.

Après en avoir délibéré, le **Conseil Municipal**, à l'unanimité,

- **approuve** le Contrat de Mission de Maîtrise d'œuvre établi par le Cabinet BEREST pour un coût H.T. de 20 910,00 €,

- **autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférents,
- **décide** d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2025.

BRUEBACH le 19 novembre 2024

Le Secrétaire de séance,
Luc RIEFFEL



Le Maire,
Gilles SCHILLINGER

